



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2016

Date de convocation du conseil municipal : le 15 septembre 2016

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, André BONSIGNORE, Marianne MICHEL, Jean-Luc BASSET, Marie-Claude CHANTELAUZE, Antoine GIEU, Mikael THOMAS et Nadine VERNEY

Absents ou excusés : Pierre Emmanuel JACQUEMET

Pouvoirs : Pierre-Emmanuel JACQUEMET à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Mikaël THOMAS

**Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :**  
[www.mairie-de-vaujany.fr](http://www.mairie-de-vaujany.fr)

- 1) Le Conseil approuve le procès-verbal du 29 juillet 2016.
- 2) Le Conseil prend connaissance du compte rendu du Conseil Communautaire du 30 juin 2016 et des dates des prochaines réunions et commissions de la Communauté de Communes.
- 3) Le Conseil autorise le transfert du contrat de gestion du café-bar-brasserie sis Pôle Sports Loisirs et approuve l'avenant de transfert dudit contrat signé le 4 décembre 2014 intervenu entre la Commune de Vaujany et Monsieur Frédéric MALET au profit de Monsieur Christian CAUBET domicilié 50 route du Rochas à Vaujany, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2016 et jusqu'au 12 décembre 2018.
- 4) Le Conseil décide de renouveler la convention de mandat de gestion pour l'accueil et les états de lieux des gîtes communaux intervenue avec la SARL GSC pour une durée d'un an à compter du 12 novembre 2016, approuve le tarif du forfait ménage et dit que l'ensemble des autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.
- 5) Le Conseil approuve le renouvellement de la convention de mandat de gestion des gîtes communaux avec le SIRT pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016.
- 6) Le Conseil approuve le renouvellement de la convention de gestion du Centre Estival du Collet confiée à Madame Charlotte GONON pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 31 octobre 2017.
- 7) Le Conseil approuve la convention de mise à disposition à titre gratuit de la patinoire et du gymnase au Groupe scolaire « Les Ardoisières » pour la durée de l'année scolaire 2016-2017, renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder une durée de trois ans.
- 8) Le Conseil décide de créer 19 emplois saisonniers à temps complet pour la prochaine saison d'hiver 2016/2017, répartis dans les différents services communaux.
- 9) Le Conseil décide de reconduire les emplois dont les contrats arrivent à échéance, et renouvelle la création des postes correspondants pour une durée d'un an :
  - a. un poste d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe afin de recruter un Agent polyvalent pour le service Entretien ;
  - b. un poste d'Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe afin de recruter une Assistante Administrative polyvalente au Pôle Enfance ;
  - c. un poste d'Auxiliaire de puériculture au Pôle Enfance ;
  - d. quatre postes d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe pour les services du Pôle Sports Loisirs :
    - Bowling : 2 emplois d'Agents Techniques polyvalents,
    - SPA : 1 emploi d'Agent Technique polyvalent à temps non-complet
    - Entretien PSL : 1 emploi d'Agent d'Entretien polyvalent.
- 10) Le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché pour la modification de la filière de traitement de l'usine d'eau potable du Pré des Prés avec la SAUR SAS pour un montant de 26 939.00 € HT.

- 11) Le Conseil approuve et intègre un nouveau tarif pour la soirée « Veillée Belledonne » du samedi 8 octobre 2016 à 10 € au sein de la régie Animations.
- 12) Le Conseil approuve et intègre les tarifs des prestations vendues au sein de la régie de recettes « Les Hauts de la Drayre » pour la saison d'hiver 2016/2017 et printemps/automne 2017 comme suit :

**Tarifs Résidence "Les Hauts de la Drayre" - Bâtiment B  
Hiver 2016/2017**

**Semaine - Prix par appartement**

TYPOLOGIE	NOËL H16H17	JOUR DE L'AN H16H17	VACANCES FEVRIER H16H17	VCES PAQUES H16H17	HVC H16H17
STUDIO 4	420,00 €	670,00 €	720,00 €	340,00 €	340,00 €
2 PIECES 6	600,00 €	960,00 €	920,00 €	420,00 €	420,00 €
2 PIECES 6 PROMO	450,00 €	700,00 €	710,00 €	340,00 €	340,00 €
3 PIECES 7	680,00 €	1 080,00 €	1 120,00 €	580,00 €	580,00 €

**Court séjour weekend (2 nuits min.) - Prix par nuit**

TYPOLOGIE	NOËL H16H17	JOUR DE L'AN H16H17	VACANCES FEVRIER H16H17	VCES PAQUES H16H17	HVCH16H17
STUDIO 4	84,00 €	134,00 €	144,00 €	68,00 €	68,00 €
2 PIECES 6	112,00 €	171,00 €	178,00 €	84,00 €	84,00 €
2 PIECES 6 PROMO	90,00 €	140,00 €	150,00 €	70,00 €	70,00 €
3 PIECES 7	136,00 €	216,00 €	224,00 €	116,00 €	116,00 €

**Court séjour semaine - Prix par nuit**

TYPOLOGIE	NOËL H16H17	JOUR DE L'AN H16H17	VACANCES FEVRIER H16H17	VCES PAQUES H16H17	HVC H16H17
STUDIO 4	70,00 €	112,00 €	120,00 €	56,00 €	56,00 €
2 PIECE 6	93,00 €	147,00 €	148,00 €	70,00 €	70,00 €
2 PIECES 6 PROMO	80,00 €	126,00 €	127,00 €	60,00 €	60,00 €
3 PIECES 7	113,00 €	180,00 €	186,00 €	96,00 €	96,00 €

**TARIFS PRINTEMPS ET AUTOMNE 2017**

**SEMAINE - PRIX PAR APPARTEMENT**

Studio	190 €
2P6	240 €
3P7	330 €

**COURT SEJOUR WE OU WE - PRIX PAR NUIT**

studio	40 €
2P6	60 €
3P7	70 €

Pour le Maire empêché,

Le 1<sup>er</sup> Adjoint



Marc ARNAUD